

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

44

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

## EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

18<sup>ème</sup> session

Genève : 27 janvier au 07 février 2014

-----

Examen périodique universel  
de Chypre

Déclaration de la Délégation algérienne

Genève, le 04 février 2014

**M. le Président,**

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation chypriote présente pour le deuxième passage de son pays à l'Examen Périodique Universel, sous l'égide de M..... et la remercions pour sa présentation.

Ma délégation a examiné avec intérêt le deuxième rapport de Chypre à l'EPU, qui souligne beaucoup d'avancées réalisées par ce pays en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, à l'image de la ratification du Protocole facultatif de la CRC relatif à l'implication d'enfants dans les conflits armés en 2010 et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2011.

Aussi, les mesures prises dans le domaine de l'égalité de rémunération et de traitement en matière d'emploi et de formation professionnelle entre hommes et femmes sont, de notre avis, des initiatives louables. Nous encourageons Chypre à poursuivre la réforme de la loi sur les enfants.

Nous reconnaissons que la position géographique de Chypre l'expose à un flux croissant d'immigrants en situation irrégulière, de réfugiés et de demandeurs d'asile, d'où l'importance d'intensifier les efforts en matière de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, la traite des personnes et toute forme de crime organisé.

Conformément à la pratique établie par le mécanisme d'Examen Périodique Universel, nous recommandons au Gouvernement chypriote de :

- Étudier les mesures qu'il jugera appropriées en vue de permettre l'accréditation du Bureau du Médiateur comme Institution nationale des droits de l'Homme, conformément aux Principes de Paris,
- Examiner favorablement la ratification de la Convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Nous souhaitons à Chypre tout le succès dans la mise en œuvre des recommandations.

**Je vous remercie.**